



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 21 OCTOBRE 2021

COMPTE-RENDU

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Gilles BRACHOTTE), M. Vincent CROUZIER (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE, Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maité COUBAT, M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN (pouvoir de Mme Anne-Sophie BOISSON), M. Martial MATHIRON, M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : Monsieur Gilles BRACHOTTE (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON (pouvoir à M. Dominique JANIN), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique.

Assistait à la séance : M. Jean-Marc LOVAT, Mme Marie-Jo DURIEUX.

PRÉAMBULE

Présentation du projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le bassin de la Sucrerie d'Aiserey par le cabinet SOLATERA. Monsieur Julien CALABRE.

Présentation du projet d'extension et de renouvellement de la gravière de Rouvres-en-Plaine et de Marliens. Monsieur Pierre-Luc WERNERT, Société EQIOM.
Messieurs Daniel BAUCHET, Maire de TART et Luc JOLIET, maire délégué de TART.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Désignation du secrétariat de séance

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique, comme secrétaire de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 21 octobre 2021,

Appel

Monsieur le Secrétaire de séance procède à l'appel des membres du Conseil Communautaire. Il précise qu'au moment de l'appel, 31 membres sont présents pour 35 votants. Le quorum est atteint et la majorité est donc à 18 voix.

2. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 16 septembre 2020

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 16 septembre 2021,

3. Installations classées pour la protection de l'environnement. Consultation sur une demande d'autorisation environnementale présentée par la Société EQIOM GRANULATS.

Rapporteur : G. MORELLE

Le Conseil Communautaire, **par** :

- 21 voix **CONTRE**,
- 09 voix **POUR**,
- 05 **ABSTENTIONS**,
- **ÉMET UN AVIS DÉFAVORABLE** sur le projet d'extension de gravières sur les communes de MARLIENS et de ROUVRES-EN-PLAINE, dans le cadre de l'enquête publique,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

4. Décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par le Conseil Communautaire

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

⇒ Compte-rendu de la représentation au sein de l'Agence Technique Départementale

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

⇒ Compte-rendu des aides attribuées au titre du Fonds Régional des Territoires

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

MUTUALISATION - COMMUNICATION - ACTION CULTURELLE - TOURISME

5. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la 1^{ère} Commission

Rapporteur : G. BRACHOTTE

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ÉQUIPEMENTS - INFRASTRUCTURES - DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

6. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la 2^{ème} Commission

Rapporteur : J.-P. COLOMBERT

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

⇒ Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte d'Or (S.I.C.E.C.O)

Rapporteur : J. THÉVENEAU

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

FINANCES - PERSONNELS - MOYENS INFORMATIQUES - MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

7. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la 3^{ème} Commission

Rapporteur : V. CROUZIER

⇒ Compte-rendu de la représentation au sein de l'Agence France Locale

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

⇒ Compte-rendu de la représentation au sein du GIP (Groupement d'Intérêt Public) Territoires Numériques et au Conseil d'Administration et d'Orientation Stratégique (CAOS)

Rapporteur : V. CROUZIER

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

⇒ Compte-rendu de la représentation au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Rapporteur : J.-E. ROLLIN

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

FINANCES

8. Décision Modificative N°3 (DM 3) du Budget Funérarium

Rapporteur : V. CROUZIER

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la Décision Modificative N°3 (DM 3) du Budget Funérarium,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

9. Lancement d'une consultation pour la mise en place d'une Délégation de Service Public pour l'exploitation et la gestion de la chambre funéraire

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le projet de contrat précisant les modalités et les conditions d'exécution de cette Délégation de Service Public,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à lancer la consultation,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

PERSONNELS

10. Créations de postes – Gestion des contractuels

Rapporteur : V. CROUZIER

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DECIDE de** la création des postes sus énoncés, conformément à l'article 3-3,4° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

11. Modification du tableau des effectifs - suppression de poste

Rapporteur : V. CROUZIER

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- DECIDE de la modification du tableau des effectifs et la suppression d'un poste d'ingénieur principal à temps complet relevant de la catégorie A,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - MOBILITÉ - TRANSPORTS - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

12. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la 4^{ème} Commission

Rapporteur : V. DANCOURT

- ⇒ Compte-rendu de la représentation au sein du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du bassin du dijonnais

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

- ⇒ Compte-rendu de la représentation de la Plaine Dijonnaise au sein de l'Établissement Public Foncier DOUBS BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Rapporteur : V. DANCOURT

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

EMPLOI - ACTION SOCIALE - AUTONOMIE

13. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la 5^{ème} Commission

Rapporteur : N. SEGUIN

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

ACTION SOCIALE

14. Financement des Réseaux d'Aide aux Élèves en Difficulté (RASED) à NOIRON-SOUS GEVREY

Rapporteuse : N. SEGUIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DECIDE de** la prise en charge par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise de la participation, au titre de l'année scolaire 2019/2020, aux frais de fonctionnement du RASED à NOIRON-SOUS-GEVREY, concernant les élèves dépendant des écoles situées dans les communes d'AISEREY, BESSEY-LES-CÎTEAUX, IZEURE et TART.
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

15. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la 6^{ème} Commission

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

⇒ Compte-rendu de la représentation au sein du Collège Albert CAMUS

Rapporteuse : C. CLAUDEL-SALOMON

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

ENFANCE

16. Réorganisation du Pôle Enfance Jeunesse

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

17. Séjours Juillet 2022

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la proposition des séjours de juillet 2022,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

18. Séjours Jeunes Août 2022

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la proposition des séjours Jeunes d'août 2022,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

19. Convention d'accueil Service Départemental d'Incendie et de Secours 21 (SDIS 21)

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention d'accueil passée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours 21 (SDIS 21),
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

20. Vacances de Toussaint 2021

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

21. Vacances de Noël 2021

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

JEUNESSE

22. Maison Des Adolescents de Côte d'Or et de leurs Parents (MDAP21)

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** cette nouvelle implantation sur le territoire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

23. Reprise de l'action ADOMOUV'

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE - GESTION DE LA GEMAPI

24. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la 7^{ème} Commission

Rapporteuse : G. MORELLE

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

- ⇒ Compte-rendu de la représentation de la Plaine Dijonnaise au sein du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement Norge, Ouche, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU)
- ⇒ Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat du Bassin versant de l'Ouche (SBO)
- ⇒ Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat du Bassin versant de la Vouge (SBV)
- ⇒ Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat Intercommunal de la Tille, de la Norge et de l'Arnison (SITNA)

Rapporteur : G. MORELLE

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

INFORMATIONS

25. Questions diverses

Rapporteur : P. ESPINOSA

La séance est levée à 21h15.

Secrétariat de séance

Présidence de séance

Jean-Pierre COLOMBERT

Vice-président délégué au Développement économique,
aux Équipements, aux Infrastructures
et au Développement numérique
Maire de CESSEY-SUR-TILLE

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes
de la Plaine Dijonnaise
Maire d'IZIER